



Paris, le 27 juin 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

Davantage de vélos marqués pour éviter les vols et les trafics

Un an après la signature d'un partenariat, entre la Fédération française des usagers de la bicyclette (FUB), la préfecture de police, la direction générale de la police nationale et la direction générale de la gendarmerie nationale, le marquage des vélos est en hausse de 16 %, avec à ce jour, 240 000 vélos bénéficiant du marquage BICYCODE®.

Cette convention de partenariat a systématisé l'accès des policiers et des gendarmes à la base de données des vélos marqués, contenant les coordonnées de leurs propriétaires. L'objectif est de permettre aux forces de sécurité de contacter les victimes de vols lorsque des vélos leur sont rapportés et de lutter contre les trafics de vélos grâce à leur traçabilité.

Pour faire marquer un vélo, il suffit de se rendre chez un opérateur agréé muni de la facture d'achat du vélo et d'une pièce d'identité. L'opérateur identifie le vélo avec un numéro gravé sur son cadre et remet un passeport, il faut ensuite enregistrer le vélo dans la base de données en ligne sur Bicycode.org.

En cas de vol, le cycliste doit le signaler dans la base de données BICYCODE®. Chaque citoyen qui trouve un vélo abandonné peut consulter cette base pour vérifier s'il est signalé volé et le rapporter aux forces de l'ordre. Seuls les services de police et de gendarmerie disposent d'un accès sécurisé à la base de données BICYCODE® leur permettant d'accéder aux noms et coordonnées des propriétaires, qu'ils peuvent contacter.

Les conseils pour éviter les vols de vélos :

- opter pour un antivol solide en forme de U car les câbles fins se sectionnent plus facilement ;
- toujours attacher son vélo, même pour de courtes durées ;
- attacher le cadre et la roue avant à un point fixe ;
- le marquage du vélo évite les trafics par son caractère dissuasif.

Pour en savoir plus sur cette campagne :

FUB : <http://www.bicycode.org/> / <http://www.fub.fr/> / contact@fub.fr / 03 88 75 71 90

Ministère de l'Intérieur - Dicom - Unité du porte-parolat et des relations presse :

unitemedias-dicom@interieur.gouv.fr / 01 40 07 26 78

Site internet du ministère : <http://www.interieur.gouv.fr>

Réseaux sociaux :



@Place_Beuvau
@bicycode_fub



www.facebook.com/ministere.interieur
www.facebook.com/FUB